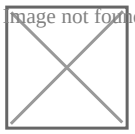


# responsabilité après une chute de motard

Par **cleni**, le **26/09/2012** à **10:07**

un motard a chuté quelques metres après m'avoir croisé, ma voiture étant arrètée clignotant mis pour me garer sur un parking à gauche
La route fait environ 4 metres de large
il n'y a eu aucun choc
l'assurance me dit responsable ,je n'ai pas signé le constat à l'amiable que le père du jeune homme a rempli
je ne lui ai pas coupé la route, il est passé et j'ai continué pour me garer
S'il a été surpris , qu'il a eu peur que je tourne et qu'il n'a pas maitrisé la moto ,est ce de ma faute ?

J'ai rempli l'envers du contat pour expliquer les faits et envoyé une lettre

Par **janus2fr**, le **26/09/2012** à **11:44**

Bonjour,
Si les faits se sont effectivement produits comme vous le dites, vous n'avez aucun rapport avec l'accident. Le motard est tombé tout seul sans que vous n'y ayez quoi que ce soit à voir.
Vous n'aviez pas à faire de constat et votre assurance n'a pas à intervenir.

Par **cleni**, le **27/09/2012** à **20:48**

le professeur de tennis qui a entendu le bruit de la moto chutant est venu tout de suite et il m'a dit la même chose que vous
Mon assurance est la même que le motard ce qui expliquerait sans doute que la macif me déclare responsable ??

Par **razor2**, le **28/09/2012** à **07:42**

Bonjour, déjà, pensez que vous êtes sur un forum et que vous vous adressez à des personnes! Donc un minimum de politesse serait la bienvenue...
Ensuite, si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de votre assureur, faites lui savoir en LRAR en lui précisant que s'il ne reconsidère pas sa position sous 8 jours, vous irez déposer

un recours au civil contre le motard et son assureur.
Ca sera votre seule solution pour demander à un juge de "trancher" sur l'attribution des responsabilités.

Par **cleni**, le **28/09/2012** à **21:59**

Razor2 modérateur et janus 2,merci de vos précisions
Razor2 ,impolie ???A QUEL MOMENT???

Michèle Scoarnec

Par **razor2**, le **29/09/2012** à **13:08**

Bonjour relisez votre premier message: pas un "bonjour", pas un "s'il vous plait", pas un "merci"...Vous trouvez ca "poli" quand on vient demander de l'aide sur un site?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés